

Le 10 décembre 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le mardi 10 décembre 2024 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h00.

Étaient présents : Monsieur Benoit Fournier, maire
 Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
 Madame Laurence Frenette, conseillère, poste numéro 2
 Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, maire suppléant
 Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5
 Madame Suzanne Nault, conseillère, poste numéro 6

Était absente :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoit Fournier

Était également présente : Madame Tracy Kelly
 Directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

À 18h04, le maire, monsieur Benoit Fournier, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

71-12-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par: Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

ALLOCUTION DE MONSIEUR BENOIT FOURNIER, MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens, bienvenus à cette séance extraordinaire du conseil municipal.

Au nom des membres du conseil, j'aimerais vous présenter les prévisions budgétaires pour l'année 2025.

C'est un budget équilibré que nous déposons ce soir. Nous nous sommes efforcés de garder bas le fardeau fiscal tout en offrant les services auquel s'attend la population de Béthanie.

Rôle d'évaluation

L'année 2025 marquera la fin du rôle d'évaluation déposé en 2023. La richesse foncière de la municipalité a subi une légère hausse de 334 100 \$ pour s'établir à 76 982 600 \$. Un nouveau rôle sera déposé en 2026 pour les trois années qui suivront.

Prévisions budgétaires pour 2025

Nos prévisions budgétaires sont le résultat de sessions de travail par le conseil municipal et la directrice générale afin de maintenir le taux de taxation le plus bas possible.

Vous remarquerez que celui-ci passe de 0,545 \$ du cent dollar d'évaluation à 0,616 \$. La raison de cette hausse est qu'à partir de l'année 2025 nous incluons le coût des ordures résidentielles dans le taux de taxation. Auparavant, un montant fixe était ajouté que sur les comptes de taxes. Donc, en résumé, le taux de taxation reste le même que celui de l'année dernière si nous excluons l'augmentation due à l'ajout du service des ordures.

4. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2025;

72-12-24

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2025

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du budget 2025 a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Bruno St-Germain, conseiller au poste numéro 5, qu'à la séance extraordinaire du mardi 10 décembre 2024 seront déposées pour adoption les prévisions budgétaires pour la municipalité de Béthanie pour l'année 2025;

Sur la proposition de : Laurence Frenette

Appuyé par : Suzanne Nault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la municipalité de Béthanie adopte les prévisions budgétaires telles qu'ici présentées pour l'exercice 2025 :

Revenus	Taxes	Valeur foncière	478 212
		Autre base	18 100
	Services rendus		30 350
	Imposition de droits		6 500
	Amendes et pénalités		200
	Intérêts		16 700
	Autres revenus		251 000
	Transferts - subventions		319 108
			TOTAL : 1 120 170
Dépenses	Administration	Conseil municipal	40 219
		Fonctionnement	92 343
		Personnel municipal	122 723
	Sécurité publique		121 382
	Voirie municipale		281 409
	Hygiène du milieu		70 754
	Santé et bien-être		300
	Aménagement, urb. et dév.		161 292
	Loisir et culture		20 593
	Centre communautaire		55 350
	Église		153 805
			TOTAL : 1 120 170

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES 2025, 2026 ET 2027;

73-12-24

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES 2025, 2026 ET 2027

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3, qu'à la séance extraordinaire du mardi 10 décembre 2024 sera déposé pour adoption le plan triennal d'immobilisation pour la municipalité de Béthanie pour les années 2025, 2026 et 2027;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la municipalité de Béthanie adopte le plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2025, 2026 et 2027, tel qu'ici présenté :

Exercice	Projet	Montant	Financement
2025	Reprofilage de fossés	10 000,00 \$	TECQ
	Remplacement de ponceaux	70 000,00 \$	PIIRL
	Fondation d'une portion de Derome et rechargement	65 000,00 \$	PAVL

	Fondation d'une portion de Boscobel et rechargement	65 000,00 \$	Fond carrières et sablières + PAVL
	Aménagement de la Halte-Rivière	5 000,00\$	FSPS
	Église	153 805,00\$	Surplus accumulé
2026	Remplacement de ponceaux	200 000,00 \$	PIIRL
	Signalisation	40 000,00\$	PAVL
	Reprofilage de fossés	10 000,00\$	TECQ
	Panneau numérique vitesse	10 000,00\$	PAVL
2027	Fossés chemin Monty	75 000,00\$	TECQ
	Glissières de sécurité	75 000,00\$	TECQ + PAVL

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS;

Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE;

74-12-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 18 h 30.

ADOPTÉE

Benoit Fournier
Maire

Tracy Kelly
Directrice générale, greffière et secrétaire-
trésorière